L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 6 SEPTEMBRE 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIBET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
DIMANCHE MATIN, 6 SEPTEMBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:
EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Féliciana.
ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Remplaçants:
JAMES P. FRERET, de Jefferson.
JUGE J. N. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:

1er District Congressionnel	A. SAMBOLA.
2me " "	M. S. BRADY.
3me " "	A. S. HERRON.
4me " "	A. DeBLANC.
5me " "	N. D. COLEMAN

Remplaçants:

1er District Congressionnel	T. P. SHERBURNE.
2me " "	GEO. W. RACE.
3me " "	J. H. KENNARD.
4me " "	E. N. CULLUM.
5me " "	W. F. BLACKMAN. J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Deux terrains situés au faubourg Ste-Marie, dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Girod, Ste-Marie et Sud de la Place Lafayette, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques à trois étages, connue sous le nom de "Florence House" avec 450 actions (réduites à 421) de la Banque des Citoyens. Aussi, deux terrains situés au faubourg Ste-Marie, dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Camp, Girod, Ste-Marie et Sud de la Place Lafayette, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques à trois étages, connue sous le nom de "Verandah Hotel", avec 450 actions (réduites à 421) de la Banque des Citoyens. Aussi, à 4½ heures P. M., sur les lieux, le fonds d'une pharmacie située à l'angle des rues Remparts et Dumaine, ainsi que tous les meubles et effets qui s'y trouvent.

Par G. de Fériet, à 11 heures, au No 86 de la rue Bienville—Un lot Victoria avec moustiquaire, etc., bagues et boutons en or, montre et chaîne en or, un lot de vin et cognac, etc.—Et à midi, sur les lieux, la moitié indivise du stock et des installations du café connu sous le nom de "Merchants' Room Coffee House", situé au No 165 de la rue Common.

Par Louis Stern & Bros, à 10 heures, à leur salle d'encan, 36 rue du Camp—300 caisses de bottes, souliers et brodequins, grand et bon assortiment de chaussures d'hommes, de jeunes gens et jeunes garçons, de dames, demoiselles et enfants.

Par Eug. Tourné, à 4½ heures P. M., sur la Levée, vis-à-vis la Place Jackson, au débarquement du brick "Lady Monck", venu de la Havane—300 jarres huile et 200 surons [illegible].

Par Hoffman, Marks & Co, au No 30 de la rue de Chartres—Marchandises sèches étrangères et américaines, chemises, bonneterie, sacs de voyage, manteaux de drap.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 82 Vieille-Levée.

ATTENTION!

☞ Le "Florence House" à l'encan par le Shérif. Nous appelons l'attention publique à la vente qui aura lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, de deux terrains, avec la maison en briques à trois étages, situés à l'angle des rues du Camp et Sud de la Place Lafayette, connue sous le nom de "Florence House."
Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Vente spéciale et considérable par Hoffman, Marks & Co. — Nous appelons d'une façon toute particulière l'attention du commerce et des acheteurs sur la vente toute spéciale que doivent faire, demain lundi, à 10 heures, rue de Chartres, No 30, Hoffman, Marks & Co., de lots considérables de marchandises sèches, de chemises et caleçons de laine, de bas de laine et de coton, et de sacs de voyage, ainsi que de manteaux de drap fin. Cette vente se fera sans réserve.
☞ En Consolidation accomplie.

ATENCION.

☞ Llamamos la atencion de los compradores sobre la venta de 300 botijas de aceite, 200 tinajas de ajo y 18 sacos pimentón que tendrá lugar mañana Lunes el 7 del corriente, a las 4½ de la tarde, sobre la Levee, frente de la Plaza Jackson, en desembarque del bergantin Lady Monck, recien llegado de la Habana, por Eusebio Tourné, vendutero.

ATTENTION!

☞ Fonds de Pharmacie à l'encan par le Shérif. Nous appelons l'attention sur la vente à l'encan qui aura lieu demain à 4½ heures P. M., sur les lieux, du fonds de la pharmacie, en bloc, située à l'angle des rues des Remparts et du Maine, Deuxième District; aussi, d'un lot de meubles, &c.
Voir aux annonces.

Chaussures à l'encan.—MM. Louis Stern & Bros, vendront à l'encan lundi prochain 7 septembre à 10 heures du matin, rue du Camp No 36—300 caisses de bottes, souliers et brodequins, comprenant un des plus beaux stocks qui aient jamais été importés du Nord ici. Ce stock comprend un choix riche et varié de marchandises bonnes pour le commerce de la ville et le commerce de la campagne, et nous appelons l'attention particulière des marchands.

La réponse au général Rosecranz.

Nous publions dans nos colonnes télégraphiques la réponse faite aux questions du général Rosecranz par un certain nombre de citoyens du Sud, en tête desquels nous voyons figurer les noms des généraux Lee et Beauregard et de l'ex-vice-président de la Confédération, Alex. H. Stephens. Cette réponse est digne et faite avec toute la franchise et toute la simplicité que comportait le sujet. On sent que ce langage, dans lequel on chercherait vainement une réticence ou une expression ambiguë, est l'expression de la vérité pure. Les signataires ne font d'ailleurs que constater un état de choses, ils n'ont nullement la prétention—quels que soient d'ailleurs leurs titres à le faire—de dicter au Sud une politique. Ils expriment leur propre opinion et reflètent l'écho des sentiments de leurs concitoyens. Ce qu'ils disent, la presse du Sud l'a dit avant eux, mais ils y ajoutent l'autorité de leur nom, ils l'affirment sous leur honneur comme soldats et comme citoyens—un honneur que chacun d'eux peut revendiquer hautement car il a toujours été sans tache.

Cette loyale déclaration, faite au nom de tout un peuple, par quelques-uns de ses citoyens les plus aimés, les plus vénérés et les plus estimés réduira à néant toutes les inventions calomnieuses, toutes les fables absurdes que les radicaux se plaisent à colporter sur les intentions et sur les projets de ceux qu'ils persistent encore à désigner sous l'appellation haineuse de rebelles.

Devant ces signatures inattaquables, les fabricateurs de mensonges, les colporteurs de fausses nouvelles devront baisser pavillon, ou, s'ils continuent leurs odieuses pratiques, ils s'exposeront au mépris et à la risée de tous les gens honnêtes et sincères de leur parti, et ils discréditeront leur propre cause. Nous devons donc savoir gré au général Rosecranz du mobile qui l'a poussé à provoquer une explication destinée à éviter tout malentendu et à éclairer la portion saine du parti républicain sur les véritables intentions, sur les sentiments réels qui animent les populations du Sud. Pour notre part, nous en louons cordialement et sans réserve la lettre signée par Lee, Beauregard, Stephens et autres.

MYSTÈRES DES COURS PRÉVOTALES. —Le sénateur Pinchback, dans le discours où il a parlé de réduire la Nouvelle Orléans en cendres, nous a fait l'histoire de sa vie. Cette histoire n'intéresserait guères nos lecteurs, mais nous y trouvons un épisode assez curieux sur la manière dont les juges prévôtaux d'alors savaient tirer de leurs fonctions certains profits extra-légaux. M. Warmoth, l'ami de Pinchback, qui a été, lui aussi, juge de la Cour prévôtale, ne sera peut-être pas satisfait des révélations indiscrètes du sénateur. Voici textuellement cette partie de la narration de Mons Pinchback.

Ayant forcé le blocus, j'arrivai ici en 1862, et je tombai dès l'abord dans le malheur d'avoir une rencontre personnelle avec mon beau frère près de l'encoignure des rues Villeré et Bienville.

Par suite de quelque vieille querelle—peu importe le sujet—ce beau-frère vint à moi et m'attaqua méchamment et malicieusement avec une arme dangereuse. Naturellement je répondis à l'attaque, et en le faisant je blessai mon assaillant. Je fus, en conséquence, conduit devant le juge Bell, de la Cour prévôtale ici, qui m'admit à caution. Mais un jour ou deux après, un des intermédiaires ou agents secrets de cette Cour ou du département du maréchal-prévôt, découvrit que j'avais quelque argent, et me fit arrêter de nouveau pour le même délit.

Supposant que le juge connaissait bien les circonstances de l'affaire et que la peine qu'il m'infligerait serait une légère amende de $20 ou à peu près, et sans savoir exactement ce dont j'étais accusé, je plaidai coupable et à mon grand étonnement je fus trouvé coupable d'homicide et condamné à deux ans de détention à la Maison de Travail.

Mais je commençai à comprendre la chose quand, peu de temps après, cet intermédiaire vint à moi et m'informa que si je voulais lui donner $500, plus ma montre, et quelques autres petits objets que j'avais sur moi, il arrangerait cela et me ferait relâcher. Cet individu me réussit pas dans son projet, car il m'avait en plus riche que je n'étais. Aussi, après avoir fait son rapport au quartier-général, je suppose, il revint me trouver avec des prétentions beaucoup plus modérées que je ne pus ou ne voulus, cependant, accepter. Je restai donc en prison six semaines ou deux mois et je fus alors relâché à la condition de m'enrôler dans l'armée de l'Union.

Les petits procédés révélés par Pinchback étaient connus de tous à la Nouvelle-Orléans, mais il est bon pour l'édification des historiens futurs de l'occupation de cette ville par les armées fédérales, que cet aveu émane d'un aussi scélé-radical que le sénateur en question.

CAUSERIE.

L'impudence de ce ramassis de vagabonds et d'imbéciles qui composent la plus grande partie de la soi-disant Législature de la Louisiane ne saurait se comparer qu'à l'ineptie profonde dont ils nous donnent chaque jour l'édifiant spectacle. Avec tout l'aplomb de l'ignorance unie à la vénalité, ils votent à chacune de leurs séances une quantité de *bills* entraînant d'énormes dépenses et dont le résultat, s'ils pouvaient être mis en vigueur, serait de créer une dette d'au moins dix à douze millions de piastres, sans se préoccuper le moins du monde des moyens de subvenir à ces allocations insensées. Ni la police, ni les professeurs des écoles n'ont été payés depuis plusieurs mois, faute de fonds:—c'est là ce qui importe le moins à des gaillards qui touchent un *per diem* de huit piastres par jour et qui sont décidés à rester en session tant qu'il y aura un rouge liard dans la caisse de l'Etat. Ces idiots, qui ont cependant une légion de commis sachant à peu près lire et écrire pour suppléer à l'insuffisance notoire de la plupart d'entr'eux, en sont venus à se persuader qu'ils peuvent battre monnaie avec des lois et des résolutions, et ayant décrété des emprunts de quatre, cinq ou dix millions, ils s'imaginent que le tour est fait et qu'ils n'auront plus qu'à se baisser pour en prendre. Malheureusement pour eux—mais fort heureusement pour nous—le crédit de l'Etat de la Louisiane a complètement péri entre leurs mains, et il leur sera parfaitement impossible de négocier ici ou ailleurs un emprunt quelconque, même pour la somme la plus insignifiante et au taux le plus usuraire.

S'ils comptent sur la ressource de l'impôt, un nouveau désappointement les attend, car comme le droit d'en appeler aux tribunaux est du petit nombre de ceux qu'ils ne peuvent enlever aux propriétaires, ceux-ci n'ont qu'à s'organiser dans chaque paroisse et porter la question devant les cours de l'Etat et même au besoin devant la Cour Suprême des Etats-Unis pour leur couper les vivres pendant au moins deux ans, délai plus que suffisant pour nous délivrer à tout jamais de leur autorité usurpée.

Je vois d'ici cette meute affamée réduite à s'entre dévorer faute d'une pâture plus substantielle, et je me rappelle avec bonheur un mot de l'Abbé Terray à Louis XV, alors que l'organisateur du *parc aux cerfs* creusait par ses dépenses folles l'abîme où devait plus tard s'engloutir la monarchie:

—"Comment trouvez-vous ces fêtes?" dit le Roi à son Surintendant des finances.

—"Impayables, Sire!"—répondit le spirituel ministre.

Un nègre nommé Pinchback, que les autorités fédérales avaient consigné pour deux ans au *Work-House* et qui siège aujourd'hui dans le corps auguste présidé par Dunn, vient d'acquérir une célébrité qui menace Warmoth, Conway et Wickliffe d'une éclipse totale. Ce gibier de potence, qui se croit un foudre de guerre depuis qu'il a déchargé cinq fois son revolver au milieu d'une foule de femmes, d'enfants et de promeneurs paisibles, a la bonté de nous prévenir que lui et ses pareils se préparent à incendier la Nouvelle-Orléans. C'est Pinchback qui commandera la *grande armée* dont Warmoth jusqu'à ce jour avait passé pour le chef, et la torche est bien définitivement son arme de prédilection.

On attend avec impatience les débuts de ce grotesque personnage dans son rôle de *Général Boum*, et on espère généralement qu'il choisira son état-major parmi les rédacteurs du journal le *Republican*, qui ayant eu la première idée de ce beau plan de campagne, ont droit naturellement à en partager la gloire.... et surtout les périls!

Lorsque Rostopchin mit le feu aux quatre coins de Moscou, il commença par appliquer lui-même la torche à son propre palais. Pinchback et ses amis carpet-baggers n'ayant ni palais ni chaumière, ne pourront guère, il est vrai, imiter le patriotique dévouement du farouche moscovite; mais comme moyen de ne pas payer de loyer, leur procédé me paraît ne pas manquer d'une certaine astuce.

Par exemple, je ne sais pas comment les gens de couleur qui ont ici des propriétés apprécieront la tactique de Pinchback—les Rostopchin étant rares, même parmi la classe qui s'honore de réclamer ce grand guerrier pour un des siens. Il se peut qu'après les avoir ruinés comme général, Pinchback s'empressera de les indemniser comme législateur avec le produit des nouveaux emprunts qu'un gaillard de sa force ne saurait manquer d'effectuer avec les Rostchild, les Hope et les Baringe, éblouis par la splendeur des exploits de ce nouvel Attila.

Après avoir applaudi Pinchback dans le rôle de *Boum*, il est probable qu'un public idolâtre lui demandera avec enthousiasme de nous donner les *Fureurs de Jocrisse* et le *Désespoir de Polichinelle*, et je me hasarde à prédire qu'il y fera oublier Brunet, Odry et Grassot.

Ergo macte animo, generose Pinchback! sic itur.......ad patibulum!

Il n'est plus question de la fameuse intervention mexicaine imaginée par les radicaux du Congrès pour faire diversion aux vols sans nombre dont ils sont en ce moment appelés à rendre compte au peuple indigné. La perspective d'un nouveau pays à exploiter avait rendu cette idée très populaire dans tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre, et la vente des *carpet-bags* en avait reçu une impulsion nouvelle. Comme j'aime beaucoup le Mexique, j'espère que cette plaie lui sera épargnée, mais au contraire, je crois que messieurs les carpet-baggers trouveraient dans ce pays plus d'un amer désappointement. Je ne serais pas fâché d'assister à l'entrevue d'un Warmoth et d'un Conway quelconques avec un Indien farouche de la Sierra. Je serais curieux de voir

"Le tigre aux narines froncées"
"Flairant ces loups avec dédain."

Je ose prédire que la mortalité qui se déclarerait parmi les compatriotes de Butler au milieu des *Juchitecos* de Tehuantepec et des *Pintos* de Guerrero aurait un caractère tellement virulent, que ces valeureux émigrés s'enfuiraient avec une rapidité dont les annales du *turf* nous offrent peu d'exemples, et je crois même qu'en abandonnant ces parages trop malsains, ils n'auraient pas l'embarras de remporter leurs *carpet-bags*.

UN CHAPITRE OUBLIÉ. — Je recommande à l'éditeur futur de la *Civilité Puérile et Honnête* l'addition du chapitre suivant:

DES CARPET-BAGGERS.

Lorsque vous irez voir un carpet-bagger quelconque, évitez soigneusement de mentionner devant lui les noms du shérif et du geôlier de la localité qu'il habitait avant de se fixer *dans nos murs*.

Il ne faut jamais parler de corde...... Vous devinez le reste!

En attendant la grande invasion des barbares dont on nous menace pour samedi, les clubs radicaux de cette ville ont commencé à escarmoucher dans les quartiers les plus reculés, comme le constatent les rapports publiés dans les journaux d'hier et de ce matin. Ce sont de pauvres petits commerçants que ces magnanimes soldats de Pinchback dévalisent, des femmes et des enfants qu'ils attaquent à main armée. La police actuelle ne faisant absolument rien pour protéger la vie et la propriété, n'est-il pas grand temps que les citoyens de chaque rue et de chaque quartier s'organisent pour se défendre contre ces bandes de malfaiteurs et d'assassins? Cela serait infiniment plus utile que tous les clubs à pied ou à cheval qu'on multiplie à si grands frais.

Le Comité Central ayant enfin compris qu'il avait besoin de se retremper dans le suffrage populaire, vient de convoquer une Convention générale du parti démocratique pour arriver à une organisation plus sérieuse et plus complète que celle qui existe en ce moment. Il faut espérer que cette Convention nommera un nouveau Comité dont *tous les membres seront connus de la population, et qu'après avoir répudié par avance tous les emprunts qui pourraient être mis sur le marché par la soi-disant Législature de la Louisiane*, elle prendra des mesures efficaces pour donner à cette déclaration solennelle la plus grande publicité possible, non-seulement aux Etats-Unis, mais encore à Paris, à Vienne, à Frankfort, à Amsterdam, à Berlin et à Londres. Dans les circonstances actuelles, une semblable déclaration me paraît tout-à-fait nécessaire, ne serait-ce que pour dégager notre responsabilité morale envers les spéculateurs qui oseraient prêter de l'argent aux Robert Macaires quasi-officiels qui font en ce moment litière de tous nos droits et de toutes nos libertés.

ALBERT FABRE.

LA JUSTICE BELGE. — On se rappelle que M. Wolff, rédacteur du *Figaro*, avait obtenu à Paris un franc de dommages-intérêts contre le rédacteur et l'imprimeur du journal l'*Indexible* pour un article outrageusement injurieux dirigé contre lui. Le même article ayant été réimprimé en Belgique, M. Wolff a poursuivi l'imprimeur belge; voici le résultat du procès d'après une dépêche de Bruxelles:

Jugement Wolff contre l'*Indexible*: Imprimeur condamné à dix mille francs de dommages-intérêts; publication du jugement dans dix journaux belges; affichage à cinquante exemplaires.

LA NOUVELLE COMPAGNIE NATIONALE DU TÉLÉGRAPHE.—Nous publions ce matin dans nos colonnes l'avis officiel du contrat passé par la Compagnie Française du Câble Transatlantique entre Brest et New York avec la COMPAGNIE NATIONALE DU TÉLÉGRAPHE récemment incorporée par le Congrès et dont le bureau principal est à New York. L'objet de cette fusion est d'établir des lignes télégraphiques entre tous les points mis en rapport par les lignes actuelles et New York, et de mettre par ce moyen toutes les villes les plus importantes des Etats-Unis en communication directe avec la France et l'Europe. C'est là une excellente nouvelle pour nos négociants et nos importateurs, qui ont été rançonnés jusqu'ici par le monopole actuel pour leurs dépêches d'Europe. L'établissement d'une concurrence par la nouvelle Compagnie Franco-Américaine, dont nous publions aujourd'hui l'annonce, ne saurait manquer d'effectuer une grande réduction dans les prix des télégrammes d'Europe.

La Compagnie Nationale a reçu du Congrès le privilège d'établir des fils télégraphiques sur le parcours de toutes les routes de poste et de tous les chemins de fer des Etats-Unis, et les actions seront autant que possible distribuées dans toutes les localités que la Compagnie doit desservir, afin d'intéresser à son succès les commerçants du Sud comme ceux du Nord. Le capital social est de dix millions de piastres, et il est divisé en cent mille actions de la valeur de cent piastres *au pair*, bien que le montant que chaque souscripteur sera appelé à payer ne puisse *en aucun cas* dépasser 35 pour 100. Les paiements sont échelonnés comme suit, à savoir un pour cent au moment de la souscription, puis, quand *la totalité du stock aura été souscrite et seulement* sur l'appel du *Board* des Directeurs, des versements mensuels de cinq pour cent par mois, jusqu'à concurrence de $35 par action. Cela produira une somme de $3,500,000 moyennant laquelle la Compagnie Nationale se tient assurée d'établir des communications télégraphiques entre Brest, New-York et toutes les villes importantes des Etats Unis, et de réaliser des profits suffisants pour payer des dividendes annuels d'au moins *cent pour cent*.

L'article 8 du traité conclu avec la Compagnie Française Transatlantique, et que nous avons sous les yeux, assure à la Compagnie Nationale du Télégraphe dix pour cent du *produit brut* de toutes les recettes provenant des dépêches transmises par le cable inter-océanique de New York à Brest, et de Brest à New York. Cette convention suffirait à elle seule pour garantir aux actionnaires d'énormes bénéfices.

Comme la quantité d'actions qui a été réservée pour la Nouvelle-Orléans est limitée, nous invitons tous les négociants ou capitalistes qui désirent souscrire à cette grande entreprise à s'adresser de suite au Directeur résident pour la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Alabama, M. Daniel Edwards, de la maison D. et J. D. Edwards, Nos 28, 30 et 32 Nile-Levée et 27, 29 et 31 Fulton street.

Le choix comme directeur du colonel Daniel Edwards, un de nos plus anciens et de nos plus estimables négociants, et qui est lui-même un des plus forts actionnaires de la Compagnie, est une preuve convaincante de la solidité de l'affaire. Fils de ses œuvres, M. Daniel Edwards, venu ici de l'Angleterre son pays natal il y a environ trente ans, a su se conquérir par son énergie, son intelligence et sa probité à toute épreuve une haute position sociale et personnelle, et il est aujourd'hui à la tête d'un des plus grands établissements du Sud-Ouest. M. Edwards est complètement identifié avec la Nouvelle-Orléans, où il possède de nombreuses propriétés, et les affaires de la Compagnie Nationale du Télégraphe ne pouvaient être mises en de meilleures mains. M. D. Webster, son associé pour la même affaire, est également un ancien résident bien connu de tout le haut commerce orléanais.

REVUE DE DE BOW.—Nous avons reçu le numéro de septembre de cette intéressante publication. L'apparition en a été retardée de quelques jours par suite de l'insertion d'une excellente revue annuelle du commerce de la Nouvelle-Orléans.

JEWELL CADETS.—Les jeunes gens du 9e ward, Troisième District, ont formé entre eux une organisation qui a pour président M. Jamichel, et pour secrétaire M. Wm Wolff. Ce club a nommé membres honoraires les deux propriétaires de l'*Abeille*, ce dont nous remercions sincèrement nos jeunes amis.

CAFÉ NAPOLÉON. — Le salon de *Lager Beer* récemment ouvert rue Royale, No 32, a pris le nom de Café Napoléon. Jno. Straughan, son propriétaire, se propose d'attirer la foule aussi bien par l'excellence de sa bière que par l'attrait magique de son titre.

NOUVELLE CONFISERIE.—M. Aloyse Weissenthanner vient d'établir, au coin des rues St. Louis et Dauphine, une confiserie sur laquelle nous appelons l'attention des familles du voisinage. M. Weissenthanner ne vendra que des pâtisseries fines et des bonbons de choix. On trouvera en outre chez lui des liqueurs de qualité supérieure. Voir l'annonce.

MODES ET ARTICLES DE MODE.—La maison W. Dauphin, 150 rue du Canal, a reçu récemment un grand assortiment de pailles d'Italie et d'Angleterre, de toutes dimensions, de chapeaux pour dames et demoiselles, de crêpes, tulles, dentelles, parures, coiffures et garnitures. Elle a réduit le prix de ses fleurs, pour les écouler rapidement afin de faire place au nouveau stock qu'elle attend. Nous engageons les dames et les modistes à visiter les magasins de cette maison. Voir l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—5 Septembre.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 111 rue du Canal.
Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

8 heures A. M.	77 degrés.
Midi	81 "
3 heures P. M.	83 "
6 heures P. M.	82 "

ACTES DE VIOLENCE ET DE PILLAGE.—Chaque fois qu'un club radical sort en procession, nous avons à relater quelques désordres commis soit par les membres du club soit par les nègres qui les suivent et leur font escorte.

Avant-hier soir au moment où le club radical nègre (les Invincibles de Grant) passaient à l'encoignure des rues Johnson et Bienville, un certain nombre de jeunes nègres se sont jetés sur le fils de M. Doussan qui demeure à cette encoignure et ont assommé à coups de bâton cet enfant âgé d'une douzaine d'années. Son seul crime avait été d'appeler sa tante pour voir passer la procession des radicaux. Cette dame étant arrivée et voyant maltraiter son neveu se précipita pour l'arracher des mains de ces forcenés, mais ceux-ci tournèrent leur fureur contre elle et la frappèrent à coups de bâton et à coups de brique. M. Doussan accourut au secours des siens, mais il fut accueilli par une telle grêle de briques qu'il dut se réfugier dans sa maison. La police était absente comme toujours et les auteurs de cette lâche agression contre un enfant et une dame resteront impunis.

Un peu plus tard quand le même club des Invincibles passait rue Gasquet, près de l'encoignure Villeré, le magasin d'articles de fantaisie de M. P. S. Bennet qui forme l'encoignure des deux rues fut envahi par une foule de nègres, de négresses et de négrillons et mis complètement au pillage. Tout ce qui se trouvait à portée de la main dans le magasin fut saisi et emporté par cette horde désordonnée qui poussait des cris furibonds pour Grant et Colfax. Il n'y avait dans le voisinage aucun agent de police, ou s'il y en avait ils se sont prudemment cachés.

Le 29 août, 20,000 démocrates ont parcouru pendant cinq à six heures différents quartiers de la ville, au milieu de cent mille spectateurs, sans qu'il y ait eu le plus petit désordre, la moindre altercation, et quand un seul club radical sort, de tous côtés il nous arrive des plaintes de la part de citoyens qui ont été l'objet d'actes de violence ou de pillage; et le parti radical ose se dire menacé, quand ce sont ses propres démonstrations qui sont par elles-mêmes une menace pour la tranquillité publique, pour la sécurité des personnes, aussi bien que pour la sûreté des propriétés.

BROOM RANGERS JR. — Ce club a reçu, hier, une très belle bannière chez M. J. A. D'Hémecourt, rue Royale, 297. Cette bannière a été présentée au nom des dames du Deuxième District par le prof. Alex. Dimitry et acceptée de la part du club par le vice président Tissot, du club des Broom Rangers Sénior. Les discours ont été fort applaudis.

Le club a ensuite reçu une guirlande à la résidence de Mlle O. Raymond, rue des Remparts, entre Dumaine et St. Philippe, et une autre guirlande chez Mme Gall, au coin des rues Prieur et Dumaine.

Les Broom Rangers Jr. sont allés ensuite recevoir un guidon au coin des rues St Charles et Washington. La soirée a été ainsi bien employée.

AUTRES CLUBS DE JEUNES GENS. — Nous avons remarqué dans la procession d'hier soir deux autres clubs de jeunes gens, les Junior Seymour Rangers du 9me ward et la Junior Blair Legion du 9me ward. Hurrah! pour les jeunes gens.

NOUVEAU CLUB.—Les Gardes de Rousseau, pour le 9me ward.—Un nouveau club de ce nom a été organisé hier soir dans ce ward. Nous avons compté tout d'abord 94 membres. Voici la liste nominale des officiers:

Président, L. O. Donnell; vice-présidents, C. Hallinger et A. Amedo; trésorier, T. Guesnger; secrétaire, H. Beats; maréchal J. Chenevilla; assistants, J. Brodtmann et J. Guenger. Le club se réunira mardi soir, au moulin à scie de la Californie, 3me District.

GARDES FOSSILES JRS.—Une bannière a été présentée à ce club, hier au soir, chez M. Isaac Simmons, rue Baronne No 175, par les demoiselles Rose Simmons, J. Leahe, H. Marks et Josie Gerson, et a été reçue par le Dr. Duff, président des Guides de Seymour, qui a fait un beau discours auquel a répondu avec beaucoup de bonheur M. J. Le Monnier, président des Fossiles Jrs. Le club a reçu ensuite une belle guirlande, offerte à l'Académie d'Orléans, chez Mme M. D. Dimitry, rue du Camp No 280, par Mlle Clino Dimitry qui a fait une jolie petite adresse à laquelle a répondu M. Lemonnier. Le club s'est rendu rue Casacalvo No 570 où une autre élégante guirlande a été placée sur la bannière par Mlle Sue Burdge, dont l'allocution est une des meilleures que nous ayons entendues en pareille occasion. M. Lemonnier a fait briller une troisième fois sa faconde toujours de bon goût et de bon style.

PROCESSION DE JEUNES GENS. —Le dernier ordre de police prohibe les processions politiques de jeunes gens, à moins qu'ils ne marchent avec les autres clubs.

SOUS-COMITÉ. — On dit que les clubs démocratiques indépendants de la ville pensent à envoyer des délégués à un comité exécutif indépendant de paroisse qui relèvera le comité actuel de paroisse d'une portion de ses onéreux devoirs.

ABUS DE CONFIANCE.—Margaret Becket a été arrêtée hier matin, rue Ste-Anne, sur l'accusation, par Michael Burke, d'avoir obtenu des marchandises en invoquant de fausses raisons.

VOLS.—Adèle Marshall et Eliza Hamilton sont toutes deux poursuivies pour vol. La dernière a donné caution pour comparaître.

ASSAUT.—Mme Eubanks, pour avoir assailli Mme P. M. Tourné, sous le toit qui abrite la Cour du Recorder Gastinel, a été envoyée à la Cour Criminelle. Bon $200.

DANGEREUSEMENT BLESSÉ. — Un nommé Bartello Gustillo a été blessé à la tête par une personne inconnue qui a tiré sur lui un coup de pistolet, hier soir vers 10 heures. On pensait que Bartello ne pourrait se remettre. Le coup a été tiré rue St-Philippe.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Libéralité du gouverneur Smith de l'Alabama.

La contre-révolution poursuit son œuvre en Georgie.

Mauvaises nouvelles des récoltes dans cet Etat.

Entrevue de Rosecrans et de Seymour à New-York.

Nouvelles Européennes.

Liverpool, 5—Le bruit d'après lequel Bayard Clark a été tué dans l'accident de chemin de fer dans les Galles, est faux.

Rome, 5—Le comte Sartiges, le ministre français, a présenté au Pape ses lettres de rappel.

Berlin, 5—Le navire Germania de l'expédition au pôle Nord, a été vu par 83 de latitude. Tout allait bien à bord.

Baden, 5—Schobein, le grand chimiste français, est mort ici hier.

Londres, 5—Johnson a fait un autre discours qui se termine ainsi: Une rupture entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne serait maintenant impossible à cause de l'identité de race, de langage, d'institutions et d'aspirations.

Nouvelles de Washington.

Washington, 5—L'état de la dette montrera qu'elle a augmenté de plus de 10 millions.

Rollins et McCulloch ont eu une entrevue ce matin, dans laquelle on dit qu'ils sont convenus de ne pas remettre d'accord sur les inspecteurs. Aucun ne sera commissaire pour le moment.

Rollins se propose de partir pour le Nord la semaine prochaine.

Le beau-frère de Grant, Dent, est arrivé ici ce matin et s'est rendu au bureau de la guerre. Il dit que Grant restera dans l'Ouest jusqu'à la fin d'octobre.

Rollins a nommé cinq inspecteurs de plus, ce qui fait vingt en tout. McCulloch ne montre aucune disposition à en confirmer aucun.

Parmi les inspecteurs nommés sont James E. West, pour le Mississippi, la Louisiane et l'Arkansas; E. F. Patterson, pour le Tennessee; John Cramer, pour les deux Carolines; M. J. Saffold, pour l'Alabama, la Georgie et la Floride, et Thomas R. Laird, pour la Virginie et l'Ouest Virginie.

Nouvelles diverses.

Atlanta, 5.—Le Sénat a discuté le bill de secours pour les débiteurs et pour le règlement des dettes sur les principes d'équité. Après une longue discussion le bill a passé par un vote de 18 contre 17.

La Chambre a discuté le bill autorisant l'assemblée générale à élire un surintendant, un auditeur et un trésorier de la route d'Etat. Un rapport de majorité du comité judiciaire a favorisé le bill. Un rapport de minorité s'y oppose. Un substitut portant que l'assemblée générale élira cinq commissaires pour la route d'Etat, ces commissaires devant élire les susdits officiers, est présenté et ajourné à lundi.

Est présentée une résolution déclarant les nègres inéligibles à aucune place de l'Etat, et portant que tous les offices d'Etat maintenant occupés par des nègres seront déclarés vacants par raison d'inéligibilité et que le gouverneur devra remplir ces vacances conformément au code de la Géorgie.

Le gouverneur et autres autorités de l'Etat délivrant des commissions devront refuser des commissions à toutes personnes de couleur qui ont été ou peuvent être élues à aucune place de l'Etat jusqu'à ce que la Cour Suprême de l'Etat ait décidé l'éligibilité des personnes de couleur.

Montgomery, 5.—A la récente session de la Législature une loi a été passée, requérant le gouverneur de désigner un journal ou plusieurs dans chaque district congressionnel, dans lequel ou lesquels les nouvelles officielles seraient publiées. Aucune action n'a été prise à ce sujet jusqu'à ce moment qu'il ne paraisse dans aucun des journaux désignés. Sous cette loi, le gouverneur Smith a désigné tous les journaux dans l'Etat. En conséquence les juges de la Cour des Preuves et les shérifs peuvent publier les notices dans tous les journaux qu'ils voudront choisir.

Augusta, 5.—La convention radicale de comté qui s'est réunie ici aujourd'hui a nommé des délégués à la convention du district qui se réunira le 10 du courant, pour nommer un candidat congressionnel.

Trois à quatre cents nègres étaient présents. Des discours ont été faits par Bryant, Prince et d'autres. Ils ont dénoncé fortement les démocrates et donné de grands éloges au parti républicain, à Grant et Colfax.

Les fortes pluies de ces derniers jours ont sérieusement nui à la récolte de coton de cette section. Des nouvelles de l'intérieur de la Georgie sont tristes. Le coton est attaqué par la rouille, les vers et la pourriture.

Boston, 5—Frank Leslie a actionné le *Boston Post* pour diffamation et réclame $20,000 de dommage.

New York, 5 — Dans l'investigation de la fraude sur le Revenu, objection a été faite à Binckey, avocat du Trésor, qui poursuit son officier supérieur; mais la Cour a mis cela de côté. M. Courtney a lu une lettre montrant que le sénateur McCulloch connaissait les poursuites et ne s'y est pas opposé. L'investigation, après l'interrogatoire d'un témoin, a été renvoyée à lundi.

Boston, 5 — Le paragraphe, dans le *Boston Post*, qui a provoqué le procès Leslie dit que Leslie était arrivé à Richfield Springs avec une dame et deux chevaux fins marcheurs et a insinué des relations illicites entre la dame et celui qui poursuit.

New York, 5—La maladie des bestiaux a cédé à la rigueur des règlements adoptés ici.

La route, à partir de Hoboken à la route plancheiée de la ville et de l'Hudson, et les basses-terres des environs ont été inondées hier. Dommage plus de $50,000. Une portion du cimetière de Greenwood a souffert beaucoup.

Les caves de 30 blocs ont été remplies d'eau et plusieurs mauvaises maisons ont été emportées. Personne n'a péri. Nombre d'animaux ont été noyés.

Importé, pour la semaine dernière, plus de $4,500,000, dont $500,000 sont pour des marchandises sèches.

L'amiral Thacker et plusieurs autres officiers de marine sont arrivés de la Californie.

Rosecrans et Seymour ont eu une entrevue à Astor House aujourd'hui.

Il est mort 399 personnes dans cette ville pendant la semaine.

Le bateau à vapeur Stonington s'est heurté contre une goëlette dans le brouillard ce matin et une grande partie de ses basses gardes a été détruite. Une forte voie d'eau a été le résultat de cette rencontre et le bateau est entré au dock aujourd'hui.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 5, 6 h. P. M. — Arrivé le navire Lady Blessington, de Newport, Galles, avec un chargement de rails.
Pas de départs.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 5—Montant, l'Emma No. 3.
La rivière baisse lentement.

Louisville, 5—Temps clair et agréable. La rivière monte avec 4 pieds d'eau dans le canal.

Marchés Américains.

New York, 5—L'état des banques accuse une augmentation de $49,000 dans les prêts; de $52,000 dans la circulation; une diminution de $2,480,000 dans les dépôts; de $1,773,000 dans les legal tenders; de $133,000 dans les espèces.

New York, 5—Argent facile: 3 à 4; or plus ferme tout le jour à 44 7/8 mais fermé à 144 5/8; sterling calme à 9 1/4; gouvernements actifs et en hausse; coton, plat et un peu en baisse, vendu aujourd'hui 600 balles; mid. 29 1/2; fret inactif.

Mobile, 5—Coton calme. Vendu, aujourd'hui, 80 balles. Mid. 26. Reçu 84. Exporté, 31.

Charleston, 5—Coton plat. Pas de vente. Mid. nominal à 28. Reçu 4 balles. Exporté pour le cabotage 319 balles.

Baltimore, 5—Coton très plat à 29 1/2. Farine faible.

Louisville, 5—Tabac plat, de 7 à 14. Porc 29.00. Graisse 18 1/2. Farine superfine 6.75. Maïs 85 à 90. Avoine 45. Bacon 13 3/4. Epaules 12 3/4. Whisky 1.27.

Cincinnati, 5—Farine ferme et calme. De famille 9.50. Porc 29.00. Bacon 13 5/8. Jambons 20. Graisse 18 1/2. Beurre 13. Beurre 36.

St Louis, 5—Tabac calme et sans variation. Farine superfine 6. Avoine 52. Jambons 20. Graisse 18 1/2. Whisky 1.37.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Correspondance de Lee et Rosecrans.

Washington, 4—Ce qui suit est la lettre de Lee au général Rosecrans, avec 31 signatures:

White Sulphur Springs, West Virginie, 26 août 1868.

Général—J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre de cette date, et suivant ce que vous avez suggéré, j'ai conféré avec nombre d'hommes notables du Sud dans le jugement desquels j'ai confiance, et qui connaissent bien le sentiment public de leurs Etats respectifs.

Ils ont consenti très volontiers à s'unir à moi pour répondre à votre communication et leurs noms seront trouvés avec le mien, annexés à cette réponse. Nous vous donnerons dans ces explications un exposé sincère de ce que nous croyons être le sentiment du peuple du Sud à l'égard du sujet dont vous vous occupez.

Quelles que soient les opinions qui ont prévalu dans le passé à l'égard de l'esclavage africain ou du droit d'un Etat à se séparer de l'Union, nous croyons exprimer le jugement presque unanime du peuple du Sud quand nous déclarons qu'il considère que les questions ont été décidées par la guerre, et que c'est son intention de s'en tenir de bonne foi à cette décision. A la fin de la guerre le peuple du Sud a mis bas les armes et a cherché à reprendre ses anciennes relations avec le gouvernement des Etats-Unis.

Par leurs conventions d'Etat, les citoyens du Sud ont aboli l'esclavage et annulé les ordonnances de la sécession, et ils sont revenus à leurs travaux paisibles avec une sincère intention de remplir tous leurs devoirs sous la Constitution des Etats-Unis qu'ils ont juré de soutenir.

Si leur action en cela eut rencontré un esprit de franchise et de cordialité, nous croyons qu'avant ce temps, les vieilles irritations eussent passé et les blessures infligées par la guerre eussent été, en grande partie, cicatrisées.

Autant que nous le sachions, les habitants du Sud n'éprouvent aucun sentiment d'hostilité envers le gouvernement des Etats-Unis, mais ils se plaignent que leurs droits sous la Constitution leur ont été retirés dans l'administration. L'idée que le peuple du Sud est hostile aux nègres et les supprimerait s'il était dans son pouvoir de le faire, est dépourvue entièrement de fondement. Ils ont été élevés au milieu de nous et nous sommes habitués depuis notre enfance à les traiter avec bonté.

Le changement dans les relations des deux races n'a opéré aucun changement dans nos sentiments à leur égard. Ils constituent encore une partie importante de nos populations de travailleurs; sans leur travail les terres du Sud seraient comparativement improductives; sans l'emploi que l'agriculture du Sud leur offre, ils seraient dépourvus des moyens d'existence, et formeraient une population d'indigents dépendants de la charité publique. L'intérêt personnel, à supposer qu'il n'y ait pas de motifs plus élevés, pousserait les blancs du Sud à étendre aux nègres leur soin et leur protection. Le fait important que les deux races sont, sous les circonstances actuelles, nécessaires l'une à l'autre, devient graduellement apparent pour ces races et nous croyons que sans les influences dont on s'est servi pour exciter les passions des nègres, les relations des deux races s'établiraient bien vite sur une base d'avantages mutuels et d'une bienveillance réciproque. Il est vrai que le peuple du Sud et aussi le peuple du Nord-Ouest sont, pour des raisons apparentes, opposés à tout système de lois qui mettrait le pouvoir politique du pays dans les mains de la race nègre.

Mais notre opposition ne vient d'aucun sentiment d'inimitié; elle vient d'une conviction profonde que, pour le moment, les nègres n'ont ni l'intelligence ni les qualités nécessaires pour qu'on fasse d'eux les dépositaires du pouvoir politique. Ils deviendraient inévitablement les victimes des démagogues, qui pour des intérêts sordides, les fourvoieraient au sérieux préjudice du public.

Le grand besoin du Sud est la paix. Le peuple désire ardemment la tranquillité et la restauration de l'Union, il réprouve le désordre et l'agitation comme les plus sérieux obstacles à sa prospérité. Il demande une restauration de ses droits sous la Constitution; il désire être soulagé d'un gouvernement oppressif; surtout les habitants du Sud en appellent à leurs compatriotes pour l'établissement dans les Etats du Sud de ce qui a été regardé justement comme le droit de naissance de tout Américain, le droit d'un *self government*. Etablissez ces droits sur une base ferme, et nous pouvons promettre en toute sûreté, au nom du peuple du Sud, qu'il obéira fidèlement à la Constitution et aux lois des Etats-Unis, qu'il traitera le nègre avec bonté et humanité et remplira tous les devoirs qui incombent aux citoyens paisibles, loyaux envers la Constitution et le pays.

Nous pensons que ce qui précède contient une réponse succincte aux matières générales de votre lettre, et nous nous aventurons à dire au nom du peuple du Sud et au nom des officiers et soldats de l'armée confédérée, qu'ils donneraient leur concours aux sentiments que nous avons exprimés. Appréciant les motifs patriotiques qui ont inspiré votre lettre, et répondant à vos expressions de considération bienveillante, nous avons l'honneur d'être très respectueusement et sincèrement,

R. E. LEE, Virginie,
G. T. BEAUREGARD, Louisiane,
ALEX. H. STEPHENS, Georgie,
ALEX. H. H. STUART, Virginie,
C. M. CONRAD, Louisiane,
LINTON STEPHENS, Georgie,
A. T. CAPERTON, Ouest Virginie,
F. W. PICKENS, Caroline du Sud,
JOSEPH R. ANDERSON, Virginie,
C. H. LUSHE, Caroline du Sud,
JOHN LETCHER, Virginie,
W. J. GREEN, Caroline du Nord,
P. V. DANIELS, Jr., Virginie,
A. H. JAMES, Louisiane,
M. O. H. NORTON, Louisiane,
H. T. RUSSEL, Georgie,
JEREMIAH MORTON, Virginie,
GEO. W. BOLLING, Virginie,
JAMES LYONS, Virginie,
JOHN ECHOLS, Virginie,
F. S. STOCKDALE, Texas,
WM. J. ROBINSON, Virginie,
WM. F. TURNER, Ouest Virginie,
E. FONTAINE, Virginie,
B. C. ADAMS, Mississippi,
LEWIS E. HARVIE, Virginie,
W. T. SUTHERLIN, Virginie,
TOUTANT BEAUREGARD, Texas,
T. P. BRANCH, Georgie,
SAM'L J. DOUGLAS, Florida,
JOHN B. BALDWIN, Virginie,
THÉODORE FLOURNOY, Virginie.

Au général W. S. Rosecrans, ministre au Mexique.

White Sulphur Spring, Ouest Virginie.

New York, 4—Aujourd'hui, dans une réunion de la Chambre du Commerce, le Dr Noyes, de la Nlle-Orléans, a été présenté dans le but de soutenir la demande d'une Compagnie à laquelle la Législature de la Louisiane a accordé une charte. Son but est d'enlever certaines obstructions et de creuser un canal pour remorquer les navires, de manière à raccourcir de 15 milles le trajet de la Nlle-Orléans à la mer et d'épargner aux navires ordinaires une dépense de $200 à $300 par voyage. Il se plaint des droits excessifs levés à la Nlle-Orléans et il dit que le seul espoir pour New York est de renverser le monopole de la Nlle-Orléans.

Le sujet a été référé à un comité exécutif.

Liverpool, 4, au soir—Vente pendant la semaine 60,000 balles de coton, dont 18,000 pour l'exportation et 5,000 pour la spéculation. Stock 512,000, dont 175,000 de provenance américaine.

Londres, 4—Le choléra a tué l'héritier au trône de Perse. Plusieurs grands incendies ont eu lieu à Cork. Perte lourde. Les émeutiers ont été dispersés à la pointe de la bayonnette.

Washington, 5—Le secrétaire de la guerre, embarrassé par une législation de conflit, a demandé à l'avocat-général son avis sur le payement des réclamations du Sud enregistrées au bureau de la guerre, ces réclamations ayant leur cause dans la guerre, elles s'élèvent, en somme, de 20 à 30 millions.

New-York, 5.—L'habeas corpus pour Mudd, Arnold et Spangler a été refusé.

New York, 5.—Le steamer Ocean Queen a apporté $355,000 en espèces d'Aspinwall.

Il y a de grands tremblements de terre au Pérou. On suppose que le dommage occasionné a été très grand.

De fortes pluies sont tombées au Chili; les dégâts sont considérables et beaucoup de gens ont péri.

Liverpool, 5. — Coton ferme, vendu 10,000 balles.

La Havane, 5.—Sterling 15 1/2 à 16 1/4 de prime.

Liverpool, 5, après midi.—Coton plus facile à une légère baisse. Mid. 10 3/4. Orléans 11.

New-York, 5, midi.—Or 144 3/8. 5.20, 113 1/2.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—Le bill de secours pour le Trésor de l'Etat a été rapporté d'une manière favorable. Aussi l'acte pour lever une taxe spéciale afin de payer l'intérêt sur les bons et les mandats en souffrance. Aussi le bill incorporant la ville d'Alexandrie.

M. Todd, (rép.), donne avis qu'il présentera un bill pour interdire à la Nouvelle-Orléans d'émettre des billets de ville.

M. Kelso, (c), présente un bill relatif aux avocats. Référé.

Un bill pour la punition des personnes convaincues d'avoir volé des fruits, du grain, ou des légumes, a passé.

L'acte incorporant l'Association des prêts et dépôts est envoyé à l'impression.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — Les bills du Sénat 25, 34, 82, 91 et 92 ont été adoptés par leurs titres et notice a été envoyée au Sénat.

La Chambre a accordé la suspension du règlement en faveur d'une résolution présentée par May (dém.), d'Orléans, requérant le comité sur les impressions publiques de rapporter sur un bill du Sénat amendant l'acte relatif aux impressions publiques et en réduisant le prix.

M. McMillen, sur la motion de suspendre, a dit qu'il désirait vivement une investigation et qu'on verrait que l'infâme bill d'impression n'est pas aussi infâme qu'on le suppose.

L'orateur dit que toute information désirée sur le bill des impressions peut être obtenue de lui en tout temps.

M. McMillen présente un amendement à la résolution ci-dessus, pour requérir du comité un rapport sur le montant des impressions faites et sur le coût des lois existantes, ce qui a été accepté et adopté.

Le comité sur les élections présente une résolution autorisant le clerc aux mandats à tirer des mandats sur le trésorier en faveur de MM. John G. Belden et Charles B. Hughes pour leur *per diem* jusqu'au moment où leur affaire en contestation a été décidée par le comité. La résolution est adoptée.

McMillen, de Carroll, rapporte favorablement sur divers bills, parmi lesquels un acte d'incorporation pour la ville de Monroe et pour la ville de la Nlle Ibérie; un acte relatif à la charte de la ville de Franklin, paroisse St Mary; un acte pour le passage libre des écoliers qui vont aux écoles publiques; un acte pour établir l'Association des Nouvelles de la Nlle Orléans. Tous ces bills seront grossoyés pour la troisième lecture.

Le bill de la Chambre pour la clôture du Bayou Benoît est rapporté d'une manière favorable par le comité judiciaire.

May, (dém.) présente un bill de secours pour la Compagnie d'assurance sur la Vie. Ce bill est lu deux fois et référé.

Isabelle, (couleur) présente un bill pour empêcher l'ouverture des écoles publiques de l'Etat, pour le moment.

Carr, (ra.) présente un substitut au bill d'Isabelle, lequel substitut est accepté.

Le bill de Carr fait nommer par le gouverneur 16 directeurs d'école pour la paroisse d'Orléans. Une moitié sera nommée pour deux ans et l'autre moitié pour un an, et ensuite pour deux ans respectivement. Ce bureau aura le contrôle exclusif de toutes les écoles publiques de la ville; nommera les professeurs et fixera les salaires, désignera les livres qu'on devra employer, le mode et la manière d'élever les enfants fréquentant les écoles, lesquels seront ouvertes à tous sans distinction de couleur. Carr a dit qu'il présentait cet acte pour voir les écoles sous le contrôle d'un conseil loyal de directeurs.

Le bill passe par un vote de 48 contre 7.

Collins, (rad.) d'Orléans, veut qu'il soit bien connu qu'il approuve l'adoption de tout bill semblable à celui-ci.

Les bills suivants ont été envoyés au Sénat:

Acte pour amender un acte relatif aux procès d'élections contestées dans la paroisse d'Orléans.

Acte pour rappeler un acte autorisant les planteurs et les fermiers à vendre à leurs travailleurs des marchandises sans encourir la pénalité des marchands en détail.

La Chambre donne son concours aux bills qui suivent:

Acte pour recevoir les témoignages dans les causes civiles.

Acte sur les saisies provisoires.

Acte autorisant le juri de polices de la paroisse St-Jacques à transférer le siège de la justice de la dite paroisse dans un autre local.

Une résolution jointe pour les pensions des vétérans de 1814 et 15 ou pour leurs veuves.

Acte relatif aux routes publiques.

Acte pour créer une Cour de recorder dans la paroisse de Jefferson.

Acte relatif à la division du 11e ward pour la paroisse de Terrebonne.

Acte relatif aux contribuables délinquants.

Le bill du Sénat pour incorporer la Compagnie du chemin de fer du nord de la Louisiane et du Texas est appelé pour une troisième lecture.

Noble, (dém), désire que ce bill soit référé au comité sur les chemins de fer, en vue d'un certain procès pendant devant le juge Durell. Il dit que la pétition des créanciers du chemin de fer du Texas, Shreveport et Vicksburg, vise à l'annulation de cette vente comme frauduleuse. Il dit en outre, que John T. Ludeling, John Ray et d'autres sont parties dans ce procès et il veut savoir si les allégations contenues dans ladite pétition sont vraies, avant d'accorder le privilège demandé par MM. Ludeling, Ray et d'autres.

Carr, d'Orléans, dit qu'il doutait que trois membres de la Chambre comprennent la nature du bill. Il appelle l'attention des membres sur la 11e section du bill qui porte que sur chaque section de cinq milles construits, sur le simple certificat du président et de l'ingénieur, le gouverneur est autorisé à remettre à la Compagnie des bons de l'Etat jusqu'à concurrence de $6 000 par mille et que les bons de l'Etat soient des bons de seconde hypothèque quand ceux de la Compagnie sont de première hypothèque. Il dit qu'il est opposé à toutes choses de ce genre et adjure la Chambre de ne pas y donner son approbation. Il fait valoir encore d'autres objections très fortes et condamne surtout la 21e section qui donne un pouvoir presque absolu au bureau des directeurs de la ligne. Enfin il demande l'ajournement du bill à mercredi prochain, mais la Chambre n'étant plus en nombre pour délibérer, s'ajourne à lundi.

Sixième aux Gaulois.

En vérité je vous le dis, mes très chers frères, il fait encore plus chaud qu'on ne le croit. Le thermomètre de l'ingénieur Chevalier raconte ce qu'il sait, mais il ne sait pas tout. La température morale est sujette à des oscillations plus marquées que la température physique; on compte trente degrés à l'ombre des murs et soixante à l'ombre des chapeaux.

Je ne suis plus un jeune homme, hélas non! Il y a vingt ans et deux jours que je sortais du Lycée, et qu'après avoir embrassé noblement M. de Vaulabelle honni soit qui mal y pense!) je dînais à la table de cette éloquent Hirsch-Orléans, entre le général Cavaignac et M. Marie, ministre de l'intérieur! M. Marie était à ma droite, il penche à gauche depuis longtemps. La veille ou l'avant-veille de ce jour mémorable pour moi, le gouvernement républicain avait rétabli le cautionnement des journaux; la réaction marchait déjà bon train dans ce libre pays de France. Mais trêve de souvenirs! gardons une réserve pour nos vieux jours. Ce que j'avais à cœur de dire, c'est que je n'ai pas vu depuis vingt ans les passions échauffées et les esprits tendus comme aujourd'hui.

Les explosions se succèdent sans intervalle, comme les coups de fusil dans un feu de fil bien nourri. Tout est prétexte à violence. Les articles de journal, les audiences de la police correctionnelle, les élections, les processions, les distributions de prix, le bal des canotiers. Si nous ne dansons plus sur un volcan, nous naviguons sur un océan de pétrole avec des allumettes plein nos poches.

Le coup de tête du jeune Cavaignac a pu charmer quelques hommes de parti, mais le bon sens, qui n'a pas perdu tous ses droits de cité chez nous, s'en afflige. Pauvre enfant, mal inspiré ou mal conseillé, écouté un vieux camarade du lycée Charlemagne, un de ceux dont tu as pu lire le nom dans notre antique salle des prix. Tu as raison de vénérer la mémoire de ton père qui fut vaillant soldat et homme de bien, tu as tort d'afficher des rancunes que sa grande âme n'approuverait pas... qui penserait avoir affront! A un ministre! A l'homme le plus fidèle qui ait approché des affaires depuis 1848! A celui que ses collègues ont même appelé quelquefois le ministre de l'Opposition! Mais le général Cavaignac, s'il était encore de ce monde, ne pourrait refuser son estime à M. Duruy; il le remercierait d'organiser enfin l'instruction du peuple et d'achever ce que la République, faute de temps, n'a pu même ébaucher.

Mais peut être cherchait-tu querelle au Prince Impérial, à cet enfant aimable et doux, qui n'était pas né en 1851! Où allons-nous, jeune homme, et que deviendra-t-il tu toi même, si la mort ne termine rien? Si la vengeance sort des tombeaux pour enflammer le cœur des vivants! Il existe des orphelins dont les pères sont morts à Cherbourg ou à Lambessa bien avant les journées de décembre. Les mesures de sûreté publique et les condamnations sans jugement sont moins nouvelles que tu ne crois, pauvre petit! Apprends l'histoire, apprends la vie, apprends combien il est difficile au plus vertueux citoyen d'observer les lois de la paix au milieu des batailles et de dompter les violents sans user de violence!

II

En temps normal, la distribution du concours général et la saisie d'un journal politique seraient des choses si distinctes, si parfaitement indépendantes qu'on ne pourrait rentrer de l'une à l'autre sans se mettre en frais de transition. Aujourd'hui, tout se tient et tout s'enchaîne par les liens les plus invraisemblables. A l'heure où les élèves, les familles et les autorités descendent l'escalier de la Sorbonne, un groupe de jeunes gens s'y précipite en criant: Rochefort à-t-il eu le prix d'honneur? Vive Rochefort! Vive la *Lanterne*! La police disperse le groupe, et la manifestation interrompue va s'achever dans les cafés du quartier latin.

Disons-le franchement, mes frères, la saisie de la *Lanterne* n'a étonné personne, ce qui pourrait étonner, c'est qu'elle n'ait pas été saisie plus tôt. Un pouvoir qui se laisserait piétiner indéfiniment sans se défendre ne serait réputé ni bon, ni bonasse, mais bel et bien suspect de paralysie sénile. La patience de nos hommes d'Etat sous cette grêle de horions m'a rappelé l'histoire du Marseillais qui dit à chaque nouveau coup: "Laissons-le faire, nous verrons bien où il veut en venir!"

J'espère que si la justice a lanterné jusqu'au onzième numéro, ce n'est pas sans arrière-pensée. On a compté que Rochefort, se voyant tout permis, enchérirait constamment sur lui-même et finirait par s'enferrer jusqu'à la garde. Peut-être aussi n'était-on pas fâché de compromettre la presse et de prouver par un exemple éclatant que la discussion des abus dégénère aisément en outrages contre les personnes.

Que résultera-t-il de ce procès? J'espère que le Tribunal ne confisquera pas la liberté d'un honnête homme de grand talent, qui s'est grisé de ses propres violences. Des amendes tant qu'on voudra! s'il est vrai que les dix premiers numéros de ce pamphlet hebdomadaire aient partagé trois cent mille francs entre deux ou trois personnes, faites en sorte de rattraper les cent mille écus, "attendu qu'il ne convient pas de battre monnaie sur le dos des souverains et des ministres." Les lois les plus élémentaires de l'équité seraient violées si l'on voyait Rochefort en prison et les instigateurs, les éditeurs, les fauteurs, ceux qui l'ont excité et exploité, en carrosse. Messieurs les juges, n'enfermez personne; mais tâchez de savoir où est l'argent. Je parie que Rochefort n'est pas le gros gagnant en cette affaire. Les hommes de passion ne savent pas compter.

III.

Mais je reviens à mon thème, c'est-à-dire aux signes du temps. N'êtes-vous pas d'avis que le succès prodigieux d'un journal consacré au dénigrement de l'Empire devient matière à réflexion!

J'accorde que sur les cent-vingt mille acheteurs de la *Lanterne*, il y avait moitié de simples curieux. J'en sais beaucoup qui lisaient la brochure rouge sans l'approuver en rien, mais pour voir jusqu'à quel point l'audace d'un homme et la longanimité de plusieurs autres pouvaient aller. Un vieil original de mes amis me disait: J'aime à voir ce dompteur qui sangle les lions à coup de cravache, mais je compte bien être là le jour où il sera mangé.

Toujours est il qu'en moins de trois mois l'auteur est devenu singulièrement populaire, et que les ennemis du gouvernement impérial ont fait quelques émeutes en chambre sous l'invocation de Rochefort.

Que faut il conclure de là? Ce réveil des passions politiques, cette fermentation des esprits trop longtemps affaissés, ce mouvement tumultueux qui agite les couches supérieures et moyennes de la société française, menace-t-il sérieusement l'ordre établi?

Je n'en crois rien, et j'estime que cette renaissance de l'esprit public est une bonne fortune pour le gouvernement, s'il sait en tirer profit.

Le pouvoir s'endormait un peu bercé, comme il arrive quelquefois aux nourrices. Il faut, bon gré mal gré, qu'il se secoue avec nous.

IV

Les dépositaires de l'autorité sont enclins à se dire:

La dernière élection nous a donné sept voix contre dix; nous sommes forts.

Nous avons demandé quatre cents millions à la France, et elle nous a offert quarante milliards; nous sommes forts.

Oui certes, vous êtes forts, mais ce n'est pas parce que vos élections et vos emprunts réussissent. Les élections prouvent surtout l'inertie d'une masse aveugle qui va comme on la pousse et que vous tenez sous la main. Les emprunts souscrits au centuple ne feront croire à personne qu'il y ait quarante milliards en or dans le pays. Toutes les fois qu'un homme pourra gagner deux francs cinquante en souscrivant cinq francs de rente, sa confiance vous est acquise et il se prosterne humblement devant votre crédit.

Vous êtes forts, tranchons le mot, par cela seul que vous existez, parce que vous êtes le gouvernement actuel, parce qu'on ne pourrait vous déplacer et vous remplacer sans faire un grand amas de ruines, parce que votre chûte remettrait en question la fortune des uns, le salaire des autres, la tranquillité de tous, parce que la France a fait trop souvent l'expérience des révolutions et sait ce qu'elle en coûte.

Mais il ne suffit pas d'avoir la force, il faut s'en servir.

La nation, qui vous juge indispensables, ne vous a marchandé ni les prérogatives, ni les moyens d'action. Elle a passé plusieurs fois l'éponge sur vos erreurs vénielles et autres; le paysan, l'ouvrier, le marchand ne perdent pas le temps à récriminer contre vous; mais ils commencent à penser que la marche du pouvoir devrait être décidée, sa politique plus nette, ses conseils moins mystérieux, ses façons moins olympiennes, ses cénacles moins fermés à l'élément jeune ou nouveau. Le pays aimerait à prendre plus de part à ses propres affaires et à décider de concert avec vous les grandes questions qui le touchent. Tant qu'on refusera de faire droit à ces aspirations légitimes, vous verrez la France inquiète, agitée, fiévreuse, chercher ses amusements dans le tapage et applaudir les taquins, petits et grands, qui réveillent l'aigle assoupi.

EDMOND ABOUT.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 5 septembre.

Il ne s'est pas opéré de changement sur le marché monétaire proprement dit. Les demandes d'escompte ont un peu augmenté depuis quelques jours en vue de la nouvelle récolte. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est de 10 pour cent par an à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre et de 1 à 1¼, 1½ ceux de second ordre.—Le papier hypothécaire peut encore être coté à 10 à 12 par an le No 1 et 12 à 15 le No 2.—Les banques prêtent volontiers à leurs clients sur de bons billets à courte échéance.

L'or a ouvert à 142 7/8 3/4 contre 144 1/4 à New York et après s'être vendu à 142 7/8 a fermé à 143 1/2 à 113 3/4. Les opérations comprennent $2,000 à 142 7/8, $2 000, 3,000 et $5 000 à 143, $1,000, $1,000, $1,50, $1,000, $2,500, $2 000 et $25,000 à 143 1/8, $5,000 et $7 000 à 143 3/8, $3,000 à 143 1/2.—Dans l'argent, $5,500 (2,000 et 3,000) en piastres américaines, à 137 ce qui est une hausse. Nous cotons les demi piastres américaines à 136 3/4 à 137 et les piastres mexicaines à 147 1/2 à 148.

Il n'est encore fait très peu de chose dans le change étranger, mais les taux se sont affermis par suite de la hausse de l'or à New-York. Les ventes de sterling comprennent 2000 livres No à 156 et 400 livres de banques à 110 en or.—Dans le change sur France, 25,000 francs, en change de commerce No 1, ont changé de mains à 3 63 3/4 et 30,000 de banquiers à 3 62 1/2. Nous cotons le sterling à 155 à 156 le bon à No 1 et 157 à 157 1/2 le change de banque; le change sur France, à 3 63 à 3 63 3/4 le premier et 3 62 1/2 à 3 60 le second.

Le change américain est toujours languissant, il s'y est déclaré une nouvelle baisse de 1/8 pour cent. Les banques ont tiré sur New York à 1/8 à 1/4 de prime. Les ventes comprennent $18,000 (5,000, 6,000 et 7,000) sur New York, à vue, à 1/1 d'escompte, $25,000 (10,000, 15,000 et 50,000) à 1/8, $33,000 (25,000 et 30,000) au pair. Un check de banque de $5,000 sur New York s'est vendu au pair.

On n'a vendu ni actions ni bons. Les bons de levée portant 8 pour cent sont nominaux à 59 à 61.

Les billets de la ville ont beaucoup faibli. On a vendu $3000 à 33 d'escompte, $17,000 (2000 et 15,000) à 33 1/4, $5000 à 33 1/2, $1000 à 33 3/4, $10,000 à 34 $10,000 à 35. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 33 1/2 à 35 et vendu à 34 1/2 à 35.

Il ne s'est pas vendu de billets de l'Etat.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 5 septembre 1868.

COTON—Les opérations ont été restreintes aujourd'hui en partie par la teneur défavorable des télégrammes reçus de Liverpool et de New York, et bien que les facteurs aient montré un vif désir de vendre, les acheteurs se sont tenus à l'écart et les affaires se sont bornées aux opérations de deux ou trois vendeurs, dont une a été faite avec beaucoup d'hésitation et ... Bref, les ventes n'ont pu embrasser que 268 balles. Le marché clos aux cotations suivantes, qui montrent une baisse de ¼ c, savoir, good ordinary — à —, low middling 25¾ à 26¼ c et middling — 27 c.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1868, balles		3044
Reçu aujourd'hui	427	
" précédemment	1562	
		1989
		5033
Expédié aujourd'hui	771	
" précédemment	000000	
		771
Stock en mains		4262

FRET—Le marché est toujours extrêmement calme. Quant à ce qui regarde les ports étrangers, il n'y a eu ce moment que 3 navires qui ont cette destination, savoir un vapeur et 1 barque pour Liverpool et un navire et 1 barque pour le Havre; les offres suffisent à peine à l'occupation de ce peu de capacités.—Dans le cabotage, les vapeurs réguliers obtiennent de forts chargements de produits, de grains, &c., et il se fait actuellement de plus nombreuses offres de coton pour les ports en question. Il ne se fait encore rien sur voiliers. Nous cotons: Coton sur vapeurs pour New York ¾ c la livre farine pour New York 70 à 75 c le baril, tabac $7 50 à $8 le bt, porc et bœuf à do $1 le bl pour New York et Boston, 15 à — cts le boisseau. Coton pour Liverpool 5/8 d, tabac 30 s le boucaut, farine do do 3 s 6 d le baril. Sur voiliers les taux du coton pour le Havre sont ¾ la livre, $12 le boucaut de tabac.

TABAC—Depuis notre dernier rapport les transactions se sont bornées à quelques lots de peu d'importance. Les recettes diminuent graduellement attendu que presque tout le tabac de la vieille récolte est déjà arrivé, reçu la semaine dernière 23 boucauts, exporté durant la semaine 6 boucants à destination de Marseille—stock en mains au 1er septembre 2000 boucauts. Nous cotons:

Léger—Refused, 7 à 9. Common Leaf 9 à 10, Medium, 10½ à 12, bon 11 à 15, fin 15 à 17, Choice selections, 18 à 20, fin pour cabes, 22 à 30.

Lourd Refused, 9 à 10 c Common leaf, 10 à 12; medium, 12 à 13 c good, 15 à 16 c, fine 18 à 22 c, choice selections 19 à 22, Capes belles.

SUCRE—Les principales ventes, aujourd'hui ont embrassé 200 caisses des Nos 12 à 13, prises pour le commerce de la ville et pour l'exportation. Il y a un peu de sucre de la Louisiane sur le marché et l'article se détaille lentement à 12 à 14½ c la livre de bon commun à fully fair.

MÉLASSE—Le marché est bien pourvu de mélasse de Cuba, mais pas de demande. Il y a en mains un peu de mélasse de la Louisiane, laquelle se vend en détail à des prix que nous ignorons encore.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre revue d'hier le vapeur Robert E. Lee, de Cairo est arrivé ici.

FARINE. Il ne s'est opéré aucun changement matériel dans l'état du marché aux farines. Il s'est fait quelques demandes aujourd'hui tant pour le commerce local que pour l'exportation, mais le mouvement n'a pas montré beaucoup d'animation. La demande a porté principalement sur le bas triple extra pour l'exportation et sur d'autres grades pour le commerce local. Les principales ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 2140 barils, dont 250 de double extra à $8 2/60 de triple extra à $9, 300 de superfine, 300 de double extra, 150 et 100 d'extra de choix à des conditions privées, 100 de superfine à $7 80 de double extra à $8 22, 100 de triple à $10, et 200 de choix à $11 50 le baril.

MAÏS—Le marché est calme et sans changement. L'approvisionnement de l'article n'est pas fort, mais il suffit à la demande. Seulement 2100 sacs se sont vendus aujourd'hui, savoir: 200 de jaune mélangé, en mauvais état à $1 05, 100 de prime mélangé et 100 de jaune mélangé à $1 07½, 100 de blanc à $1 10, 409 et 400 de blanc à $1 12, 400 de blanc mélangé, en sacs de seconde main, à $1 07½, 150 de jaune mélangé à $1 07½, 150 blanc de choix à $1 15, et 100 do do de la Louisiane, nouveau, à 95 cts le boisseau.

AVOINE—Le marché est ferme et sans changements, et l'approvisionnement rond. La demande de l'article est bonne. Il s'est vendu aujourd'hui 1700 sacs, dont 160, 100, 100, 100, 100 et 1200 à $65 le boisseau.

SON—Il n'y a pas de son au débarcadère. Le marché est ferme et le stock en magasin rond; le prix est $1 30 les 100 livres, bien que nous n'ayons pas eu aujourd'hui de vente valant la peine d'être citée.

FOIN—Le marché est calme, le stock de l'article n'est cependant pas fort, 970 balles de foin de New York se sont vendues à $ 0 et 50 balles de la rivière Ohio à $24 le tonneau.

PORC—Dans cet article il ne se fait que des affaires en détail à $30 75 à $31 le baril de mess—Un lot de 100 barils s'est vendu à des conditions privées. En gros le mess est tenu à $30 50 à $30 75 le baril.

BACON—Le marché est calme, les épaules et les côtes décoverts abondent, mais il n'y a pas de côtés cessant et bien peu de côtés clear ribbed en mains. Les principales ventes aujourd'hui ont compris 6 et 8 barriques d'épaules à 13¼ c, 5 barriques de côtés décossés à 17¼ c et 25 tierçons de jambons curés au sucre à 20 cts la livre. Les épaules sont cotées à 14 à 14¼ c. les côtés clear ribbed 17¼ c, les côtés décossés 18 à 18— c, les jambons curés au sucre 20 à 22 cts la livre.

SAINDOUX—L'approvisionnement de saindoux en barillet et celui de l'article en tierçons sont faibles. Cependant les affaires ne se font que par le placement à 22¼ c pour le prime en barillets et 19 à 19¼ c pour l'article en tierçons.

BEURRE—La demande est bonne à 30 à 37½ la livre de l'article venant de l'Ouest, 40 à 45 c pour le bon beurre du Nord et 47 à 48 c pour le Goshen de choix.

FROMAGE—La demande est modérée. Western Reserve et Factory, 15 à 18c fromage-crème, du Nord 18 à 20 c skim 10 à 15 c la livre.

DRÊCHE ET HOUBLON—La drêche est toujours calme. La qualité qui vient de l'Ouest est cotée à $2 80 à $2 85 le boisseau et celle du Canada $2 85 à $2 90 le boisseau. Le houblon est stable à 25 à 45 c la livre.

SEL—Le marché est calme. Nous cotons encore l'article comme suit. $2 40 à $2 45 le sac de Liverpool gros et fin pris en entrepots et $2 55 à $2 60 en magasin. Le sel des Iles Turques vaut 50 à 60 cts le boisseau.

PROVISIONS NAVALES—La résine est calme à $4 le baril de la pale No 1, $2 50 pour le No 2 et $2 25 pour la commune. Le goudron est ferme à $2 25 pour les barils de 18 à 26 gallon. L'brai du Sud est coté à $4 le baril. L'esprit de térébenthine est calme, mais ferme à 40 c le gallon.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 5 septembre 1868.

Arrivés hier—365 bœufs du Texas, 398 veaux et veaux d'un an, 441 moutons.

Vendu—297 bœufs du Texas, 112 veaux et veaux d'un an, 44 cochons.

A vendre—579 bœufs du Texas, 495 veaux et veaux d'un an, 200 cochons, 389 moutons, 15 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité,	par tête	30 00	à	35 00			
Do	do	2me	do	do	25 00	à	30 00
Bœufs du Texas,	1ère	do	do	30 00	à	35 00	
Do	do	2me	do	do	15 00	à	20 00
Do	do	3me	do	do	10 00	à	12 00
Do	do, nourris au maïs, par livre net						
Cochons, par livre, gr.		11	à	13			
Moutons, 1ère qualité, par tête		5 00	à	5 50			
Do	2me	do	do	3 50	à	4 00	
Do	3me	do	do	2 00	à	3 00	
Vaches à lait, de choix, par tête		60 00	à	100 00			
Do	2me qualité, par tête		30 00	à	50 00		
Veaux d'un an, par tête		8 00	à	12 00			
Veaux de lait, par tête		4 00	à	7 00			
Chèvres, par tête		1 50	à	4 00			

$100,000 DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6.......RUE ST-CHARLES.......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—2mPP

Logia Liberal No 5 A. O. G. F.

Los hermanos que la componen se reuniran el MARTES, 8 del corriente, á las 7 de la noche, en el local de la Logia, para eleccion de oficiales y tratar de asuntos interesantes. Se suplica la mayor asistencia.
Por orden del Vble. G.
MANUEL TRUCH, Secretario de Minutes.
6sept—2

Collége Classique et Commercial.

133, RUE DU QUARTIER, entre Remparts et Bourgogne.
Directeurs: Edw. C. HAYDEL—Chs. BLÉTON.

Ce collége, dont l'ouverture a eu lieu le 1er septembre, compte déjà un grand nombre d'élèves. Il ne recevra qu'un nombre limité de pensionnaires qui seront l'objet des soins les plus assidus.
Cours Classique et Commercial complet en anglais et en français. 4sept—m

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1868.

La réunion mensuelle ordinaire aura lieu LUNDI prochain, 7 septembre, à SEPT heures du soir, au local de la Perfetta Union, rue des Remparts, entre St-Philippe et Dumaine.
Messieurs les sociétaires sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du Président,
J. RAMSTEIN, Secrétaire.
5 sept—2f

LA

COMPAGNIE NATIONALE DE TÉLÉGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de "Compagnie Nationale de Télégraphe," a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Merchants' Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il s'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, moins pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions

et sera versé comme suit: un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus jusqu'à ce que toutes les actions soient prises, ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente-cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la caisse de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ou presque tous les points qu'ont atteints les monopoles actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole; elles gagnent plus de six millions de piastres par an, soit cent pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle-ci des privilèges que n'a jamais obtenus une compagnie de ce genre. Par exemple il n'a jamais été permis à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question du droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être ni vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque ceux-ci les croiront nécessaires pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, avant le paiement de cet un pour cent, avant que le souscription ouvre tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle Orléans. Ceux qui souscriront au capital seront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résident des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nile-Levée, Nouvelle-Orléans, Lne.

OU PAR

D WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO., No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résident, Daniel Edwards, de cette ville.
6 sept—3 m L L 2 j

AVIS AUX PLANTEURS.

Bi-Sulfite de Chaux, de Bonnabel.
(SUGAR LIME.)
H. BONNABEL.
6 sept—1m No 25, rue Peters, encoignure Douane

Avis.

Billets de la Loterie de la Havane, garantis véritables, à vendre, par les soussignés, marchands ayant licences, aux prix réduits suivants

Billet entier	$34 00
Demi billet	17 00
Quart de billet	8 50
Dixième de billet	3 50
Vingtième de billet	1 75

Estampés par les percepteurs du revenu intérieur et de l'Etat. Les acheteurs se souviendront que ceux qui achètent des billets non estampés s'exposent à l'amende et à l'emprisonnement, conformément aux lois. J. J. LIBANO 165, Royale, entre St-Pierre et Orléans, M. R. FERNANDEZ, coin Royale et Douane, M. PESANT, Nos. 27 et 30 de la rue St Charles et No. 8 de la rue Carondelet. 1 sept—1t

JOHN H. KEEP. JOS P. HOGAN.

KEEP & HOGAN,
Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE,
No. 38, de la rue Nouvelle-Levée,
5 sept—3mo Nlle-Orléans.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs.

Dans le courant de l'été, l'Académie a été décorée de nouveau, la scène a été agrandie, les moyens d'entrée et de sortie ont été augmentés, la salle a été mieux aérée—en un mot, on a fait de ce théâtre le plus complet du pays.

LA SAISON DES SPECTACLES
Sera inaugurée
MARDI, 8 SEPTEMBRE,
PAR
La grande troupe de Comédiens Ethiopiens
DE
EMERSON, ALLEN & MANNING.
4 sept

Quart.-Général, Hendrick's Guards

Messieurs les officiers et membres de ce Club sont priés de se rendre LUNDI SOIR, 7 courant, à 6½ heures précises, à leur Quartier-Général, 32, rue Royale.
Son Excellence l'ex gouverneur Weller, de la Californie, y prononcera un discours.
Les démocrates sont cordialement invités à venir entendre cet orateur distingué.
Par ordre au Président.
H. SALOMON, Secrétaire.
6 sept 1

Quartier-Général—SEYMOUR VIGNETTES
A la Maison d'Ecole de J & J. UEBERS,
No 660 rue d'Amour, 3me ward, 3me District

A UNE assemblée régulière de ce Club, tenue ce soir, (Samedi, 5 septembre) les personnes ci-après ont été unanimement élues membres honoraires: Louis Barnett, John Coleman, George Crowes, Paul Waterman, John Hawkins, J. C. Holbrook, L. S. Coleman, Henry P. Shaw, capt. Andrew Miller, Julius Folda, E. Bermudez Robert Howes, James Phillips Ferdinand Schumacher J. B. Sherry, M. Gerling, S. H. Abe, Wm Perry, N. C. Snethen, John C. Smith, capt James Otterson, B. W. Hébrard, A. N. Hopkins, Auguste Benedick. Les assemblées régulières du Club auront lieu tous les mardis et samedis soirs, à sept heures et demie.
Par ordre. EDWARD COCHRAN, président.
LOUIS P. FULDA, secrétaire. 6sept—1

AU PUBLIC.
COMITÉ DÉMOCRATE CENTRAL DE L'ÉTAT.
Nlle-Orléans, 2 septembre 1868.

Le comité démocrate central de l'Etat, tout en appréciant l'ascendant et l'enthousiasme qui ont amené la formation des nombreux clubs dont les glorieuses démonstrations font l'admiration de la ville, craint que cet enthousiasme et ce zèle aient l'excès d'être trop effréné par les nécessités du moment, par les besoins absolus du parti à la Nouvelle-Orléans et dans l'Etat. Il engage donc les clubs patriotes à être économes, à se borner à deux ou trois grandes assemblées ou processions, à faire en sorte que leurs parades soient des sorties seulement, avec des cotisations.
Le comité prie donc ceux qui désirent l'élection de SEYMOUR et BLAIR de se rappeler quand des appels leur sont adressés par le comité central démocrate, le comité de paroisse, le comité de finances et représentants des différents wards, que les fonds remis à ces comités ne doivent être consacrés qu'à ce qui est d'une importance vitale au succès du parti démocrate.
Par ordre THOS. L. MACON, président.
THOMAS STEEL, secrétaire. 4sept—3t

AU PEUPLE
DE
L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Comité Central Démocrate de l'Etat.
Nlle-Orléans, 2 septembre 1868.

Le Comité Central Démocrate de l'Etat ayant été informé que des personnes qui n'avaient pas l'autorisation requise, se sont adressées aux habitants de la Nlle-Orléans et de la Louisiane pour des "Clubs de Couleur," il croit devoir avertir le public que les seules personnes autorisées à recueillir de l'argent pour les Clubs de couleur sont munies d'un certificat signé du président du Comité Central, du président du Comité des Clubs de couleur ou du président du Comité de Paroisses.
Par ordre.
THOMAS L. MACON, Président.
THOMAS STEEL, secrétaire. 4 sept—3t

Comité Central Démocratique d'Etat.

La réunion régulière de ce comité aura lieu tous les MARDIS SOIRS, à sept heures et demie, à la salle du comité rue du Canal, No 210.
dsept— THOMAS STEEL, secrétaire.

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans

JOS. ELLISON, Président.
E ST-MARTIN, vice-prés. P. LABARRE, Trésorier
C. W. CULBERTSON, trés. L. DUPEIRE, sec. cor.

Comité Exécutif.
JOS. ELLISON, président ex-officio.
M. LARDNER, E. L. JEWELL, J. LETTEN.
W. F. HARPER, W. F. RILEY. R. C. BOND.

Comité de Finance.
JOS. ALLISON, président ex-officio.
O DUPEIRE, ARCH MITCHELL, M. W. CLONEY,
J. ZACHARIE, A TISSOT, W LOCKWOOD
N. A. LLAMBIAS, JOS LULLIA, JOHN HAAS.
W. P. DUNHAM

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.
E ST MARTIN Présid., J H BERNOS, avocat du c.
W. L. MURPHY, A. SAMBOLA.
J. DELANEY, J. H. HUCKINS.
3sept—1m

Nouvelle confiserie.
Coin St-Louis et Dauphine.

Le soussigné annonce au public qu'il fait aujourd'hui, 5 septembre, l'ouverture de sa nouvelle confiserie qu'il vient d'établir au coin des rues St-Louis et Dauphine. Toutes commandes pour repas de noces et autres seront remplies dans le plus bref délai. On trouvera invariablement chez lui, en outre des pâtisseries de tous genres et les plus délicates, des vins et des liqueurs de choix.
6 sept—1m. ALOYSE WEISSENTHANNER.

On demande

POUR le 1er octobre, une petite maison-cottage, d'une demi maison. S'adresser par lettres à la poste, Lock box 586, en donnant l'indication du prix et de la localité de la maison, ainsi que sa distribution.
6 sept—3f

A Louer

Ensemble ou séparément—la MAISON basse, double, Nos 341 et 386 de la rue Bourgogne, à un îlet des chars des rues Remparts et Esplanade. Chaque demi maison se compose de quatre grandes chambres et une petite chambre à coucher, une salle à manger et une cuisine, une grande cour et un grenier, tous deux avec citerne et waterworks. Le tout vient d'être mis à neuf. La propriété est disposée de telle sorte qu'elle peut être louée pour une grande ou de deux familles.
S'adresser sur les lieux tous les jours, de 10 heures à midi, ou à B A. Kernan, à l'Hôtel Gumbel, Place Lafayette. 6 sept—1t

Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques.
Nouvelle Orléans, 3 septembre 1868.
ÉCOLES PUBLIQUES.

La session annuelle des Ecoles publiques de la ville commencera le LUNDI, 7 du courant, à 9 heures du matin.
Les surnuméraires devront se présenter aux principaux des écoles auxquelles ils ont été assignés en dernier lieu.
Les règlements qui ont trait à l'organisation et à la direction des Ecoles de la ville sont les mêmes qu'à la dernière session.
4sept—5f Wm. O. ROGERS, surintendant.

JOS. RIFFLARD & FILS,
Successeurs de
V. Durand & Rifflard,
Négociants commissionnaires, 42, Vesey street, New-York.
Joseph Rifflard, Jules L. Rifflard, Hippolyte E. Rifflard.
2 sept—P. P—

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et damassées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, raies, &c.
CORNICHES Gardes Fleches, &c. 36sept

OSCAR BERCIER & Co.
☞ Ont transféré leurs bureaux de la rue des Magasins au
No 51 RUE POYDRAS,
entre Tchoupitoulas et Magazine.
1er sept—6f

Produits de l'Ouest!
200 barils PORC MESS.
100 colis SAINDOUX de choix.
100 barils HUILE DE GRAISSE d'hiver.
500 caisses CHANDELLES DE L'ETOILE.
500 caisses AMIDON raffiné.
100 tierçons JAMBONS au sucre,
et autres marchandises, à vendre par
OSCAR BERCIER & Co.,
1er sept—6f No 51 rue Poydras

Vin Rouge.
426 BARRIQUES VIN CASTELMORON W. K., en débarquement du "Kennedy", de Bordeaux.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
4 sept—6f 61 Vieille-Levée.

AVIS.

Le Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, au No 116 de la rue Carondelet, Premier District de la Nouvelle-Orléans, est ouvert de NEUF heures du matin à TROIS heures de l'après midi, pour recevoir les taxes d'Etat de 1867, si ces taxes ne sont pas acquittées d'ici à vingt jours, l'on réclamera le montant conformément à la loi.
F C MAHAN.
4 sept—1m Percepteur des Taxes d'Etat.

Café Napoléon.

OUVERTURE, AUJOURD'HUI, du magnifique salon de Lager Beer au No 32 de la rue Royale,
CAFÉ NAPOLÉON,
(ancien Restaurant Galpin)—Le soussigné n'épargnera rien pour faire de son salon l'égal des meilleurs établissements de ce genre à la Nlle Orléans. Des garçons attentifs et polis y serviront aux amateurs, de la bière, des vins et toute espèce de liqueurs de choix. Le patronage du public est respectueusement sollicité.
3 sept—1m JNO. STRAUGHAN, Propriétaire.

Un Monsieur désire obtenir une confortable chambre avec pension chez une famille privée française ou il aurait l'opportunité d'apprendre la langue française.
Il préférerait le Quartième District.
Il peut fournir les meilleures références. Adresse O. H. Post Office, boîte 1372. 4 sept—3f

Auguste Broué.
(OLD PELERIN)

Annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert récemment le Restaurant l'ampoupant au No 221 rue de Chartres, entre Dumaine et St. Philippe. On trouvera chez lui tout ce que le marché offre de plus de Host. Bonne table et bons vins, avec une nouvelle réduction de prix. — [illegible] aux habitants de la campagne. 5sept—1ms

A Vendre.

Un établissement de boulangerie, avec tous ses accessoires, et situé à l'angle des rues Rousseau et Communauté, offert à des conditions raisonnables. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux.
4 sept—3f Chs. WAGENFELD.

Maison à Louer.

MAISON à louer, rue Remparts, entre Toulouse et St. Pierre.—Livraison le 1er octobre prochain. S'adresser chez F. A. Doores, 139, rue de la Commune. 15 août—PP

AVIS.

Le soussigné révoque tous pouvoirs par lui donnés jusqu'à ce jour.
JOHN PETIT.

A VENDRE.
Pour clôre les affaires.

Le CHANTIER DE BOIS de John Petit, situé à l'encoignure de la rue Robertson et de la Promenade Carondelet, aussi les charrettes, mulets, ainsi que la propriété. On vendra le tout en bloc ou séparément, au gré des acheteurs—Conditions avantageuses.
S'adresser au No 120, rue Royale.
Chez A. D. DOR OCOURT, notaire.
1er sept—1M

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 5 SEPTEMBRE—CLASSE 504
Décidé par le tirage de la loterie de l'Etat du Missouri.
Plan de Police.

19, 42, 30, 64, 45, 69, 51, 50, 55, 77, 59, 16, 8, 35

Les soussigné donne les renseignements et paie les gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loterie
Au coin des rues Camp et Commune

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendus prix gagnés, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent.
24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie.
Au profit de l'Asile des orphelins de ma[illegible]

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 5 Septembre.
No 478.

66, 38, 35, 1, 18, 60, 68, 54, 43, 48, 6, 61, 50

Les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages de 'bals reçus d'Atlanta, se trouvent au "General Office," No 18 Commercial Place, où l'on peut les voir.
La compagnie donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE G. JOHNSTON, Agent.
12 mai—1m

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. FABRE sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.
8juillet—6f

W. DAUPHIN,
150, Rue du Canal,
Vient de recevoir
150 CAISSES DE PAILLE,
dernières nouveautés.
PAILLE D'ITALIE ET ANGLAISE.
CHAPEAUX pour dames et fillettes, paille de riz et glacé.
—Aussi—
Un superbe assortiment de CREPES et TULLES diamantés; DENTELLES blondes, couleurs assorties; DIADÈMES or et acier.
Un choix de RUBANS, CORDELIERES et GARNITURES.
W. DAUPHIN,
150, rue du CANAL,
Maison de gros, 65, rue de la DOUANE
5 juillet—D—

Avis aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs taxes.

Bureau du percepteur des taxes d'Etat, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans,—au No. 9 de la rue de l'Esplanade—Les personnes qui demeurent dans les limites du Troisième District et n'ont pas acquitté leurs taxes d'Etat de 1867, et leurs licences de 1868, sont averties de se présenter à ce bureau et acquitter lesdites taxes et licences, afin d'éviter les frais de cour.
O C BLANDIN,
Percepteur des taxes d'Etat.
1er septembre 1868—1m

Avis Important
AUX CHEFS DE FAMILLE, AUX RESTAURATEURS ET AUTRES.

Ils peuvent faire mettre leurs vieux cadres à neuf à l'établissement de M. LAUGHLIN, No 601 de la rue des Magasins coin Prentiss. McLaughlin fait aussi des cadres utile et ornés sur commande.
S'adresser à la boîte 1 883 du Bureau de la Poste.
☞ Les personnes qui voudraient transformer leurs cadres dorés en cadres imitation bois de rose, n'ont qu'à s'adresser à M. M Laughlin. 6 sept—1f

P. J. PAVY....ALFRED PAVY....JOS. A. HINCKS.
P. J. PAVY & CO.,
Facteurs de coton et négociants commissionnaires,
Rue Carondelet, No. 61,
Nouvelle-Orléans, Lne.
1er sept—1mo

Bouchons! Amandes! Savon! &c.
En débarquement du John H. Kennedy de Bordeaux.
42 balles BOUCHONS comp. [illegible] assortiment pour vins, soda, dame-jeannes &c
300 livres AMANDES sans coques.
100 " CRÊMES de tartre
300 " TARTRE blanc et rouge
100 " HUILE d'amandes douces.
100 " SAFRAN d'Espagne
100 " SAVON de Castille (véritable)
25 paquets RACINE de réglisse.
50 barils MOUTARDE en grain.
Le tout à vendre à des conditions libérales.
P. CUSACHS,
1er sept—6f 231, rue Royale, coin St-Philippe.

En magasin et à vendre à des prix modérés.
100 livres d'IRIS en poudre 1re qualité.
200 barils CAMPHCHE.
100 " BOIS JAUNE.
Et un assortiment complet d'articles pour teinturiers, confiseurs, liquoristes, &c.
P. CUSACHS,
1er sept—6f 231, rue Royale, coin St-Philippe.

Dr. D. DURAC,
De la Faculté de Montpellier,
Et de la Nouvelle-Orléans,

A L'HONNEUR d'informer le public de la Nouvelle-Orléans qu'ayant quitté la paroisse Lafourche, où il pratiquait depuis quinze ans, il vient de s'établir à la Nouvelle-Orléans où il a ouvert un cabinet de consultations à l'angle des rues Dumaine et Bourgogne.
CONSULTATIONS de 8 à 10 heures A. M., et de 2 à 5 heures P. M. tous les jours du dimanche excepté. CONSULTATIONS GRATUITES POUR LES PAUVRES le dimanche, de midi à 2 heures 3sept—1m

En débarquement du navire John H. Kennedy, et à vendre par le soussigné—
400 barriques vin rouge Château de Clairac
50 " blanc Château de Cureau,
25 barils "
250 caisses " rouge St-Julien,
50 barriques " Côtes de Bourg.
350 caisses " Bon Estelle,
25 paniers champagne J. Roussillon & Cie
25 demi barriques Montferrand F. S.
5sept—4f C. CAVAROC.

A. THOMSON & CO.,
RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MELASSES
—ET—
Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger.
Rue Tchoupitoulas, No. 442.
1er sept—1mo

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
166.......RUE DU CANAL.......166
entre Bourgogne et Remparts, est toujours prêt à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—PP

.Liste des Lettres

Restant au bureau de la Poste, le 6 septembre.

A

Adam F H, Aldige A, Artitte F
Artigues & Darrès, Aime B, Albugin D
Antoine T. D, Augustin D, Auguste J
Artois, Aubertin Jules

B

Basile Giovanni, Barraco Ignazio A, Basile Guiseppe
Be biel Nicolo, Jacopo, Berta John
Bayon H. Dr, Blache G. Dr, Bellie Albert
Bautista Miguel, Bégué Martin, Berthaud François
Beugnot T. Dr, Beaumont Mary L, Bienvenue Chas
Bringier M S, Brice F, Blé L B
Blanchet L A, Dr, Bron Basile Mme, Boulin A V Mme
Bromy Armand, Boudreaux Delphin, Bolyo Pierre
Boucard Jules, Brodewski Mme, Boumard Mme
Broussard O & Co, Veuve, Bolet Jacques
Bonbon F L, Bourdreaux J A, Broussard Mary L
Boudousquié, not. Bendal Antonio, Bruté
Bonnamo Annunziata

C

Cassano Stefano, Compagno Anton, Castellanos J J Dr
Chanetto D J, Carlier Jules Dr, Cartel Léopold
Caget S H, Carrière O A, Camave C F
Caron N N Mme, Colla Antonio, Couchant Pierre
Comeau J J, Corabo A, Costanzo, capt
Costa A & Cooper, Cotron L V, Cosret L
Conrad Henri, G. nandile Louis, Corso Michel

D

Dagorald Maria, De Fonnes E, Dalilla Giuseppe
De Armas A M, Desingly Henri, Dusbonno Baptiste
D'Estrevilles D L R, Delval A, De Blanc E Dr
Demoste F Grand, De Retron, Desplat J M
De Kergarion du Cosque, Delahousaye O, De Gilles Ed
Demarville Louis, De Leroda Chris, De Lafronche Edward
Di Paola F, Debebeville J Dr, D'Ivry Blanche
Dubrocq Gustave, Dernie Pedro, Dapto P O
Duquesnoy F L, Drolliet F E, Domeci Christien, Debache Anne

E

Esculapius Fred Ha

F

Faddo Antonio, Fardot J, Ferari G
Fiau, François Marguerite, Fournade J F
Famingo Guseppe, Fa lo Vinciano, Fleury Laurent
Freminet Me Vve, Fetter J E, Freret Eugène
Filoment Miguel, Fricke A Mme, Fortuna E Mme
Forgeot Louis, Fontaine, Foutr Giovanni
Foudi Giovanni, Fasso F C

G

Gonold F, Gayard F F, Grottho Arthur
Grass, Gravante A Mme, Grebin Louis
Gimenez José y Aroyo, Grégoire A, Ginnino Salvatore
Guitarra Bernard, Gorringo Pierre, Guérin M A

I—J

Icard A Mlle, Jendet P F, Jourse Adolphe

L

Lartino Jacques, Lagroux S A H, Loulet E N A
Lacour Pierre, Lafrue Pierre, Lacroix J A
Laignillon Ambre, Laharre L, Lacombe Mme Vve
Lafon Pierre Dr, Lebatut J Dr, Lacour J B
La Mech Emile, Lacour J B, Lafonde Ledoux G
Lamis Pierre, Lacourt J Mme, Landry Eugène
Laporte D A, Lamarre Jean, Ledoyen A
Lécuyer Pierre, Le Baron, Le Court A J
Lemondt C Hon, Le Muar F C, Livaudais F E
Lorenzi Giorgio, Liégeon Louis, Lopez Ignacio F
Luff ret, Le Houvich Mme, Lilapule
Luca Gaetano et Giovanni, Lion Anton

M

Mancuso Domenico, Manzaro Antonio, Maggiore Giovanni
Maufre Giuseppe, Matron et Nicolo, Mainero Giuseppe
Marinon Nicolo, et Pietro, Maglio Giovanni
Margila Abel, Mar Andrea, Marceau Antoine
Mapel Gustave, Marconi N, Mattioli M
Manzella Gaetano, Menou P P, Mede Jean
Micela Rosario, Michel François, Montanet Job Dr
Moll M Dr, Muscat Avedonio

N

Naptas E, Nerie Gustave, Noel E H
Nold Paul

O

Olivier Victor, Oddo Antonio, Olivier J B
Orlando Paolo, Oreolo de Villar Maria

P

Papa Gaetano, Parodero Anth y, Palmisano Angelo
Paul James, Paul Pierre, Patto O Mme
Prefero Mario, Pore F lir, Panton Louis
Padron A, Prychard, Pecora Anthony
Pecardi Albert, Pecquet Pierre, Percopo Fr Costra
Perderia F, Perlie Emile, Pere François
Piron N, Piron Alex Mme, Philippe
Pierleux Adolph, Pigrou Eugène, Plegin Paolo
Portanovo Ant'o, Pierozzelle Ant'o, Poirotto Raffaele
Preval Francesco, Pappo Francesco

R

Ratto G B, Basile Domenico, Rannino Gaetano
Ratti J W, Revele C, Rizzo Giovanni
Rico Bristano, Ricaris John, Rodrigue Nicolas
Romeo D, Roussel Irma, Romont Chas
Roussel J F, Ruhl Emile, Rufer Eugène
Ruel Edouard

S

Salvant A D, Sarrot Norbert, Sautier S
Salles Antoine, Sabador F V Mme, Seyvousd John
Spectale Giovani, Scheschtiano A S, Sorrina Salv.
Slamey Gustave, Sicard B, Scelat Edward
Soniet Edmond, Sonist Lucien, Suberville Lu

T

Tartson A, Tricou, Thiebaud F C
Tricou P Dr, Trisore Guiseppe & Mme, Muttee
Tirta Eugenio, Tirantine L, Thesmeter Rev.
Tournaie, Tesse Oscar, Toursaint A F
Troy Henry, Tarranne Jno, Tummiante G
Tranchina Salvatore

V

Villeré J Mme Vve, Vanderlinden H, Vandeis A
Verrier F, Vallaury A F, Vallien A Mme
Vergea M Mlle, Verges J L, Valrithere Paul

Y

Yeto Felia

Z

Zella Giuseppe, Zuaone Onofrio, Zullo Peppino

WM. M. SMALLWOOD,
Agissant Maître de Poste.